

Conditions générales d'accueil – Séjours Tout Public

Gîtes du Viel Audon

Accueillir au Viel Audon est, à la fois, l'emblème de notre forte volonté d'humanité, de notre engagement éducatif et d'une recherche de qualité.



D'une volonté d'humanité, car nous sentons que chaque accueil nous amène à des rencontres uniques et riches de sens. Et car nous souhaitons que chacun.e, au Viel Audon puisse retrouver une ambiance conviviale, familiale, bienveillante et propice au partage et à l'expérimentation.

D'un engagement politico-éducatif, car en accueillant sur site nous prôtons une gouvernance partagée et une gestion collective du lieu à travers des expériences de vies éducatives qui sont ancrées dans les pierres du Viel Audon.

D'une recherche de qualité, puisque nous ressentons le besoin de prendre soin de ceux qui veulent découvrir le Viel Audon,

nous souhaitons leur offrir un environnement sécurisant, de la cuisine éthique, des espaces propres, des temps personnalisés de transmission de ce qui anime le Viel Audon, ainsi que notre énergie et notre enthousiasme.

L'accès

Vous trouverez sur notre site un plan d'accès au Viel Audon. Nous vous rappelons que le hameau n'est pas accessible en véhicule (voiture et car). Il convient de laisser votre véhicule léger (voiture ou camionnette 9 places) sur le parking « visiteur » situé dans une forêt à 600 mètres du Viel Audon, dont le chemin passe par un petit sentier muletier, qu'il faut descendre à pied. Nous vous conseillons de prévoir des bagages qui peuvent être portés et des chaussures adaptés à la marche et de ne laisser aucun objet de valeur dans vos véhicules.

L'hébergement

L'hébergement est en chambres collectives de 4 à 10 lits, équipées principalement de lits superposés. Nos matelas sont en pure laine (fabriqués par la coopérative Ardelaine située à Saint-Pierre-ville, en Ardèche). Les sanitaires sont collectifs et peuvent être partagés avec les éventuelles autres personnes accueillies en même temps que votre groupe. Les lits sont équipés d'oreillers, de taies d'oreiller et de

protège-matelas. Par mesure d'hygiène, nous vous demandons de bien vouloir prévoir un drap housse + au choix 1 sac de couchage ou 1 drap plat (couvertures disponibles sur place). Nous pouvons également vous mettre de la blanchisserie à disposition (couette, housse de couette, drap housse), moyennant un supplément blanchisserie (sans installation) par personne pour le séjour. Prévoyez également une lampe de poche pour vos déplacements en soirée dans le hameau, toutes les ruelles ne sont pas éclairées.

La gestion libre

Nous pouvons mettre à disposition nos bâtiments en gestion libre. Une cuisine toute équipée est à votre disposition. Elle peut être partagée avec d'éventuelles autres personnes en hébergement, c'est pourquoi nous comptons sur vous pour veiller à la qualité de la cohabitation.

Restauration en hébergement

Sur réservation seulement



Les repas sont préparés sur place par notre équipe. La grande majorité des ingrédients utilisés en cuisine est issue de l'agriculture biologique. La ferme du Viel Audon fournit la viande et le fromage de chèvre et un maraîcher local, nous propose ses légumes bios. Notre engagement écologique nous a amené vers une consommation de viande raisonnée mais de qualité, que nous mettons à l'honneur 1 à 2 fois par semaine au menu. Le repas (entrée, plat, fromage, dessert) est préparé, dressé et livré à réchauffer ce qui vous laisse autonomes sur l'horaire de vos repas.

La boutique paysanne

Nous commercialisons les productions du Viel Audon et de d'autres producteurs locaux : fromages de chèvre, vin de pays, miels, confitures, jus de fruits, terrines, sirops, bières et vins locaux, cartes postales. Pour les commandes de viandes, merci de nous faire la demande des produits 48h en avance.

Les animaux

Les animaux domestiques ne sont pas acceptés dans nos bâtiments pour des raisons d'hygiène. Dans le hameau, nous demandons aux promeneurs de bien vouloir les garder en laisse pour ne pas déranger les animaux de la ferme et le travail agricole.

Le téléphone / l'accès internet

Les téléphones portables ne captent pas toujours dans l'hébergement et sur le hameau. Il faut parfois se déplacer dans le hameau ou autour celui-ci pour trouver le réseau. Un accès internet est proposé dans les parties communes de l'hébergement.

La cohabitation sur le hameau

Les acteur·ices du Viel Audon sont heureux·ses de pouvoir vous accueillir et de vous héberger pour faire découvrir leur projet et leur passion. Par respect pour les habitant.e.s du hameau, nous vous demandons de ne plus faire de bruit à l'extérieur des bâtiments au-delà de 22h00.

Sanitaires et déchets

Dans l'ensemble du hameau, nous cherchons à utiliser des produits d'entretien et de toilettes

biodégradables. Nous avons également mis en place un système de tri sélectif des déchets. Nous comptons sur vous pour chercher à être le plus en cohérence possible avec nos choix de fonctionnement sur le hameau, pour faciliter l'épuration des eaux usées et le recyclage des déchets organiques.

Le ménage

Nous considérons que le ménage est la part de tous. Nous demandons à chaque groupe de rendre les lieux à la fin du séjour aussi propres qu'en début de séjour. Les produits nécessaires pour réaliser votre ménage sont mis à votre disposition. Nous vous remercions de nous signaler durant votre séjour et à votre départ tout dysfonctionnement éventuel, pour nous permettre de le prendre en compte au mieux pour les prochains arrivants. Si vous pensez que vous n'aurez pas le temps de faire le ménage, vous pouvez nous le signaler en amont, nous vous facturerons un forfait ménage.

La réservation

La signature du devis ainsi que le versement des arrhes (30 % du montant total de la réservation) par chèque ou virement bancaire permettent de valider votre réservation. Votre séjour vous sera confirmé par courriel à réception du devis et des arrhes.

En cas d'annulation

En cas d'annulation plus de 90 jours avant le début du séjour, les arrhes (30 % du montant total du devis) sont remboursées, 50€ de frais de dossier sont demandés.

A partir du 90^{ème} jour avant le séjour, les arrhes sont conservées à titre d'acompte, 50€ de frais de dossier sont demandés.

Entre le 45^{ème} jour et la veille du séjour, 100 % de la valeur du séjour est conservé ou demandé pour paiement du séjour.

Chaque séjour est susceptible d'être modifié en fonction des impératifs inconnus au jour de l'inscription (météo, force majeure...).

Pour toute demande ou besoin d'éclaircissement, nous restons à votre écoute pour préparer au mieux votre séjour.

A très bientôt,

L'équipe « Accueil-Animation »